

2026

Votre bulletin municipal

# Plainoiseau

Toutes les infos de notre commune



# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
VIE ASSOCIATIVE	4
ÉDUCATION JEUNESSE	5
ACTIONS SOCIALES	6
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES & CITOYENNES	8
ACTIONS CULTURELLES	16
PORTRAITS	19
INFORMATIONS	20
JEUX	21
COMMÉMORATIONS	22
ÉTAT CIVIL 2025	23

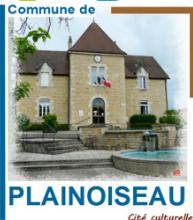
Directeur de la publication : Daniel Bondier - Maire

Conception : Daniel Bondier / Marie-Odile Ramelet / Eddy Lacroix / Anne-Marie Anstett / Christian Messager / Jean-Philippe Curnillon

Réalisation graphique : Mathilde Ramelet

Crédits photos : Daniel Bondier / Eddy Lacroix / Anne-Marie Anstett / L'Instand'Art / Christian Messager / Jean-Philippe Curnillon / Albert Wolff / Pixabay

Imprimé par : l'E.S.A.T. de Perrigny - [esat.imprimerie@apei-lons.fr](mailto:esat.imprimerie@apei-lons.fr)



# LE MOT DU MAIRE

Vous êtes, dans votre diversité, les forces vives de notre commune et je sais le rôle que chacune et chacun d'entre vous jouez au quotidien.

En mars 2026, les citoyens vont élire leurs nouveaux conseillers municipaux.

Attention l'ancien mode de vote n'est plus en vigueur.

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants

Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Sinon votre vote sera nul.

En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires et jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Effectif légal : 15 pour Plainoiseau

Nb de candidats par liste paritaire : mini 13, Maxi 17,

Et pour tous ces changements pour apporter une note positive :

*«Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir.»*

Albert Einstein

## Quelques dossiers sont réalisés ou en cours de finalisation :

- Maison en ruine rue Labordère  
La commune a repris ce bien situé à coté de l'Église. Le bâtiment sera revendu à un jeune du village qui va la sécuriser.

Les futurs Conseillers pourront donc aménager... ou pas la parcelle avant avec la création d'une placette arborée autour de la fontaine.

- Place de retourneimpasse du Marteret et liaison piétonne  
La commune négocie avec le vendeur et l'acheteur de la maison Royer pour l'achat du terrain.
- Les travaux programmés sur les logements communaux ont été réalisés.

- L'opération « Biens sans Maître » cette première tranche est réalisée à 85%. Merci à Gérard Nicolas pour son travail sur le recensement.

En application de l'article 713 du code civil, les biens immobiliers qui n'ont pas de maître peuvent devenir la propriété de la commune.

Après le transfert en juillet de la maison rue Saint Antoine, la reprise d'une dernière parcelle au pied du Mont Genezet est en cours, elle permettra au nouveau conseil, s'il le souhaite, de créer une place à bois.

### La fibre :

Concernant notre village, tous les travaux d'infrastructure ont été réalisés dès le début 2025. C'est à chacun maintenant de négocier et faire intervenir son opérateur (Orange, Bouygues, SFR, Free ou autre)

### Pour les années à venir :

L'année 2026 est importante pour le travail en commun des membres associés et des autres communes, le nouveau conseil devra travailler :

- Sur la poursuite des réflexions en sécurité routière, car les usagers roulent encore très vite dans notre village limité à 50 et dans la zone 30.
- Sur la mise aux normes électriques de l'église et la mise en œuvre d'un chauffage économique.
- Sur la ressources en eau du village (sources du Mont Genezet) réalimenter les trois fontaines du village dont le volume d'eau, propriété de la commune, n'est plus assuré et mettre en place une véritable Police de l'eau avec des périmètres de protection.
- Je pense qu'une coloration depuis le captage source Chapon et depuis la source basse est nécessaire, pour repérer les fuites...
- Sur la réalisation du PLUi (intercommunal). Certains terrains ouverts à la construction il y a cinq ans, ne le seront peut-être plus si aucun engagement ferme n'a été réalisé depuis. D'autres emplacements réservés seront à inscrire par exemple l'entrée de la rue Saint Antoine depuis la rue Georges Trouillot.
- Sur la poursuite du transfert de compétences assainissement
- Nous attendons la nouvelle décision du Conseil Communautaire

de la CCBHS, sur les suites données.

- Sur la poursuite en 2026, des réflexions sur les travaux d'aménagement paysager en liaison avec ceux de la médiathèque (CCBHS). Des travaux de requalification des espaces depuis l'entrée du futur lotissement, les espaces de jeux, de stationnement, de repos, jusqu'aux espaces le long de la rue du couvent des pères minimes. Ce dossier est bien subventionné par l'État (fonds verts) et la Région.

Concernant Epage (Etablissement public d'aménagement et de la gestion de l'eau), je tiens à signaler l'étude de restauration du Sedan déjà bien commencée.

Après une validation du projet par le Conseil Municipal (sans dépense budgétaire pour la commune), plusieurs réunions se sont tenues.

Depuis 2014, nous avons tenu environ 120 Conseils municipaux, plus de 400 réunions de bureaux et un nombre incroyables de commissions internes ou avec les services de la communauté de commune.

Je salue et remercie mes adjoints, les conseillers municipaux et tous nos « facilitateurs » et financeurs.

Enfin j'alerte sur la hausse des violences et des actes d'incivilités auxquels les élus locaux – et en particulier les maires – sont confrontés dans l'exercice quotidien de leur mandat (Pour moi encore récemment)

Mes collègues élus et moi-même, en associant le personnel communal, nous vous souhaitons à tous une excellente année 2026, pleine de réussite et de bonheur.

Pour ma part, je partage cette citation de Victor Hugo.

*«Je préfère l'avenir au passé, car c'est là que j'ai décidé de vivre le restant de mes jours.»*

Merci à tous et bon vent aux futurs conseillers Municipaux, au prochain Maire, à ses adjointes et adjoints...

Daniel Bondier  
Maire



# VIE ASSOCIATIVE

## TOUR DU MONT GENEZET 2025

Cette édition a été une réussite totale. Les records de participation ont été battus sur les distances de 10 kms et 25 kms. 233 concurrents étaient à l'arrivée du 10 kms et 87 coureurs au 25 kms.

Yvan Bourgeois, champion d'Europe de « spartan » et habitué des podiums, gagne le trail (25 kms). Maxence Merceret remporte une nouvelle fois le 10kms. L'année dernière, il avait remporté les deux courses.

430 personnes, marcheurs, coureurs enfants et adultes, ont participé à cette manifestation sportive, sans compter les accompagnateurs et les nombreux spectateurs.

Certains habitants de Plainoiseau sont venus en spectateurs pour la première fois et ont trouvé ça super, « nous reviendrons ! »

Cette journée ne serait pas possible sans l'engagement de nombreux bénévoles d'ici ou d'ailleurs, nous les remercions vivement.

Et enfin, l'équipe d'organisation a encore été à la hauteur car cette année, beaucoup de travail en amont fut nécessaire pour préparer le terrain, le balisage et tout le reste.



## REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS



## SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE PLAINOISEAU

Claude Brenot Président de l'Association qui a succédé à Jean Vieille jusqu'en 2020 puis Président d'honneur de 2020 à aujourd'hui nous a quitté le 25 septembre 2025 à l'âge de 93 ans. Il a également été Président de l'association arrondissement de Lons le Saunier. C'était un membre actif de l'association. Il était militaire de carrière et a notamment participé aux conflits en Indochine et en Algérie.

Tous les habitants peuvent adhérer à l'association des anciens combattants de Plainoiseau (voir contact fin du bulletin).

# ÉDUCATION JEUNESSE

## RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Pour cette rentrée scolaire 139 enfants sont inscrits au sein du RPI Montain Plainoiseau, dont 64 pour le site de Plainoiseau.

Les travaux du hall de l'école de Plainoiseau débutés en 2024 se sont achevés durant les dernières vacances scolaires.



Nous avons accueilli Danaé Demy enseignante des CE1/CE2 qui avait précédemment enseigné à Orgelet et fait des remplacements.



## CARTES AVANTAGES JEUNES

100 cartes ont été offertes aux jeunes de la commune âgés de 0 à 30 ans sans distinction de statut.

# ACTIONS SOCIALES

## UN TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE EN BRESSE HAUTE SEILLE !



*Vous êtes en difficulté de mobilité ?*

*Ce service est fait pour vous !*



### Opération brioches en faveur du handicap

Du 6 au 12 octobre 2025



### OPÉRATION BRIOCHES DE L'APEI

154 brioches ont été vendues dans tout le village durant la semaine du 06 au 12 octobre 2025 pour un montant total de collecte de 974 €uros dont 50 € de dons supplémentaires. Une belle générosité de la part des habitants de la commune !

La collecte de l'opération brioches permet de contribuer au financement d'actions visant à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap : activités sportives, actions culturelles, séjours de découverte, équipements des lieux de vie, ...



### REPAS DES AINÉS



## PERMANENCES FRANCE SERVICE ITINÉRANTE

Un accompagnement dans vos démarches administratives avec ou sans rendez-vous.



- **LA CARRIADE - HAUTEROCHE** 9H00 - 18H00
- **MAIRIE - PLAINOISEAU** 9H00 - 12H00
- **MAIRIE - VOITEUR** 9H00 - 12H00
- **MAIRIE - LES DEUX FAYS** 14H00 - 18H00

Janvier							Février							Mars							Avril																				
S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Dl	S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Dl	S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Dl	S	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Dl										
1			1	2	3	4	5	6	2	3	4	5	6	7	8	1	9	10	2	3	4	5	6	7	8	1	14	1	2	3	4	5	6								
2	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	15	16	17	18	19	20	21							
3	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	16	17	18	19	20	21	22							
4	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
5	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					
6																																									
<b>Mai</b>							<b>Juin</b>							<b>Juillet</b>							<b>Août</b>																				
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21							
19	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6							
20	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12								
21	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21						
22	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
23																																									
<b>Septembre</b>							<b>Octobre</b>							<b>Novembre</b>							<b>Décembre</b>																				
36	37	38	39	40	41	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30						
37	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11					
38	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21		
39	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
40	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1					
41																																									

**RETRouvez les actualités  
de vos permanences  
sur  
IntraMuros**



### Pour qui ?

L'ensemble de la population qui réside dans la Commune peut bénéficier du dispositif, cependant les populations qui seront le plus concernées sont :

- les retraités, dont le montant de la complémentaire santé pèse sur leurs dépenses,
- les demandeurs d'emploi, et personnes modestes n'ayant pas ou que de faibles ressources
- Les étudiants, apprentis et travailleurs intérimaires
- les travailleurs non salariés (artisans, commerçants et professions libérales)
- les agents territoriaux de la commune et du CCAS



Accompagnement des personnes éligibles à la CSS



### Les garanties

Une offre composée de 4 options évolutives :

Exemples de garanties:

#### Tarifs négociés

- Dispositif RESTE A CHARGE 0 dès le premier niveau
- Chambre individuelle inclue dès le 2<sup>e</sup> niveau
- Médicaments vignettes oranges inclus dès le 2<sup>e</sup> niveau
- Prise en charge des dépassements d'honoraires jusqu'à 220% de la BR
- Prise en charge d'un forfait « médicaments non remboursés par la Sécurité Sociale »
- Forfaits médecine douce incluant la pédicure
- Participation annuelle de 20€ à un abonnement sportif, artistique, musical

Les + de l'offre

- Pas de délais de carences,
- Pas de limite d'âge,
- Pas de questionnaire médical



# ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

## SORTIE EN FORêt



Samedi 7 juillet au matin, une sortie au cœur de la forêt communale de Plainoiseau a été organisée dans le but de (re) découvrir les différentes essences en présence, de rappeler l'importance de préserver la biodiversité ainsi que la protection des écosystèmes.

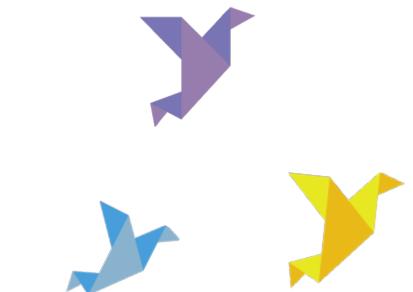
Animée par Monsieur Éric Suillot, agent particulièrement expérimenté de l'Office National des Forêts (ONF), cette sortie fut passionnante et riche de nombreux enseignements.

Comme partout en France, nos différentes interventions, anticipées et raisonnées depuis de nombreuses années pour préserver notre forêt, ne nous mettent malheureusement pas à l'abri des affres du réchauffement climatique.

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2025



## DÉPÔTS SAUVAGES



## ATELIER CPIE : BALADE SENSIBLE



Dans le cadre du projet « La santé à la clé », le CPIE a permis à quelques personnes bravant le froid, de cheminer dans des lieux différents du village en prenant le temps de regarder, écouter, sentir l'environnement.



# & CITOYENNES

## CONTRÔLE DES BACS BLEUS/JAUNES PAR LE SICTOM

En mai 2025, les ambassadeurs du tri du SICTOM de Lons ont réalisé un contrôle des bacs bleus/jaunes sur l'ensemble de la commune.

Quelques chiffres suite à ce contrôle :

Les bacs sont remplis à 79,12% contre 82,88% en 2022 et 92% en 2007.

La qualité du remplissage s'élève à 80,22 % contre 83,89% en 2022 et 84% en 2007.

TRÈS BONS BACS = aucune erreur de tri : 64% contre 52% en 2022.

BONS BACS = présence de polystyrène, petit objet en plastique, barquette alimentaire sale : 0% contre 21% en 2022.

BACS MOYENS = présence de déchets en sacs, textile, vaisselle... : 7% contre 13% en 2022.

MAUVAIS BACS = présence d'ordures ménagères, de toxique, verre, végétaux... : 29% contre 14% en 2022.

Le jour du contrôle, 8 bacs bleus n'ont pas été collectés, du fait d'erreurs de tri des particuliers. Il a été retrouvé dans ces bacs, des essuie-tout en quantité importante, des textiles, de l'herbe, un seau en plastique, du verre, des flacons d'huile, des croquettes....

Un rappel : Pas d'essuie-tout, pas de flacons contenant des liquides, pas de textiles, ni cartons qui doivent être emmenés à la déchetterie.

Le bilan de ce contrôle est moins positif qu'en 2022 car le SICTOM a constaté qu'il y avait plus de mauvais bacs. Cela incite encore plus chacune et chacun d'entre nous à poursuivre des efforts dans le tri des déchets. N'hésitez pas à surfer sur [www.lettri.com](http://www.lettri.com), où vous trouverez des réponses à vos questions.

Des affiches « Où va quoi ? » sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher.

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES

### RECONNAISSANCE



#### Frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*)

- 1.7 à 3 cm
- Couleur foncée - **thorax** noir, **tête** noire et **face** orangée, **bout des pattes** jaune, **abdomen** noir avec une large bande orangée
- Vol rapide et agile
- Nid avec entrée latérale

#### Frelon d'Europe (*Vespa crabro*)

- 2.5 à 3.5 cm
- Couleur foncée - **thorax** brun/roux, **tête** brune et **face** jaune, **bout des pattes** brun, **abdomen** jaune rayé de noir
- Vol lourd
- Nid avec entrée située à l'extrémité inférieure

En novembre la saison frelon asiatique touche à sa fin. Les fondatrices quittent les nids. Les destructions deviennent inutiles.

La prochaine étape est en février pour les piégeages des fondatrices à partir de 5 jours consécutifs à plus de 15°, entre le 15 février et le 15 mai.

Puis en avril, c'est l'étape du repérage des nids primaires.

En saison, on centralise les signalements sur [Frelon Asiatique - plateforme de signalement](#)

Important à savoir, une indemnisation des destructions des nids est possible grâce au « Fonds vert » et à l'implication du département 39.

Tout ceci est retrouvable sur la page internet de la [FREDON Bourgogne Franche-Comté](#).

## ACTIONS ENVIRONNEMENTALES & CITOYENNES

### BRUITS DE VOISINAGE

Il est rappelé que l'utilisation d'appareils à moteur est réglementé par un Arrêté Municipal en date du 11 mai 2001.

Les horaires autorisés sont les suivants :

- Les jours ouvrables (soit du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

### LES ABEILLES SAUVAGES, DES POLLINISATRICES HORS-PAIR !

En Europe 84 % des plantes cultivées et 80 % des espèces sauvages dépendent de la pollinisation. Comment peut-on agir ensemble pour préserver la pollinisation ? Quel accueil pour les abeilles sauvages ? Ce sont les questions que les habitants de Plainoiseau, qui ont participé aux sorties nature et aux réunions, se sont posées.



Sortie nature du 14 mai 2025

La commune a été retenue par le CPIE Bresse du Jura (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) pour participer à cette action « Polliniz'Acteurs » portée par l'Union Régionale des CPIE de Bourgogne-Franche-Comté.

Les pollinisateurs jouent un rôle essentiel pour la nature et l'agriculture. Parmi eux les abeilles sauvages – plus de 1000 espèces en France – sont à la fois précieuses et en

danger. La destruction de leurs habitats, l'usage des pesticides et la diminution des ressources alimentaires menacent leur survie.

C'est pourquoi il est important d'agir ensemble pour inverser la tendance ! Tout un programme ! Mobiliser les territoires et les acteurs locaux, entreprendre des actions concrètes sur la commune. Observer, comprendre et démêler les fausses et bonnes idées ! Evaluer le potentiel d'accueil de nos jardins. C'est ça le programme ! Afin de protéger ces alliées indispensables au bon fonctionnement de notre écosystème.

Quelques pistes :

Ne coupez pas toutes les orties, 30 espèces de papillons en ont besoin !

Laissez quelques taches de terre ou de sable à nu sur votre terrain, 70 % des abeilles sauvages nichent dans le sol !

Une seule espèce d'abeille sauvage fabrique du miel ! En France il y a 1 000 espèces d'abeilles sauvages, observez-les et protégez-les !

Plus une plante est sophistiquée, plus il est difficile pour les insectes de se nourrir avec, pensez donc à laisser sur votre terrain des plantes qu'on appelle « Mauvaises herbes » et des plantes locales mellifères ! Les abeilles ont besoin de boire, manger, se cacher, s'abriter... Alors à vous de créer hôtels à insectes, petits refuges, tas de bois, morceaux de bambous de toutes tailles...



Sortie nature du 11 juin 2025 : Merci à Jean-Paul Marguier de nous avoir permis de visiter son magnifique jardin !



### LE JARDIN DU CLOS

Planter des arbres, des arbustes et des plantes mellifères afin d'assurer des ressources alimentaires et de construire des habitats, pour améliorer l'accueil des insectes polliniseurs dans les espaces publics. C'est un des objectifs du Jardin du Clos, derrière la médiathèque.

Autres objectifs du Jardin du Clos : être un espace convivial de rencontre, de recherches, de découverte et de préservation de la biodiversité.

Cette année 2025 a été consacrée à la recherche de financements pour l'investissement c'est-à-dire pour l'achat de matériel, de mobilier, de divers végétaux qui aménageront l'espace vert derrière la Médiathèque. La Région BFC, par l'intermédiaire de l'appel à projet ENVI, Espaces Nouveaux Villages Innovants, a attribué une subvention de 10 000 € à la commune.

Les habitants de Plainoiseau ont planché pour proposer... (voir le plan)



- Quelque chose de coloré !
- Des aménagements à base de tressage en osier vivant (cabane, pergola, éléments structurants...)
- Une pergola
- Un siège confident (face à face en quinconce)
- De petits arbres et arbustes fruitiers
- Des plantes aromatiques
- Un petit pont
- Une table ronde avec des bancs autour
- Un gros arbre (Tilleul ?) et quelques fruitiers...

Le CAUE, qui accompagne le CPIE, a donné des éléments sur l'emprise au sol des arbres et sur les aménagements possibles

compte tenu des contraintes existantes sur le terrain. On ne pourra pas planter beaucoup d'espèces, le terrain n'est pas très grand, il faut imaginer des plantations à taille adulte .

Aujourd'hui un comité de pilotage d'une dizaine de personnes s'est mis en place afin d'assurer la pérennité de ce projet.

La priorité de ce comité de pilotage sera de trouver la stratégie à mettre en place pour associer la population du village afin de continuer à créer du lien social à partir de ce projet.

#### Quelques pistes :

- Le Jardin du clos est un prétexte pour faire se rencontrer les gens, c'est aussi de la biodiversité humaine !
- Il serait bon de créer un foyer rural avec plusieurs activités dont celle-ci pourrait faire partie.
- Le rôle du comité de pilotage sera de réfléchir, contribuer, animer, inviter des personnes ressources, des volontés du « faire ensemble ».

Cependant il faudra attendre encore un peu car des travaux sont prévus pour transformer, réhabiliter le bâtiment de la Médiathèque en 2026 et créer un jardin de lecture qui sera intégré au Jardin du Clos.

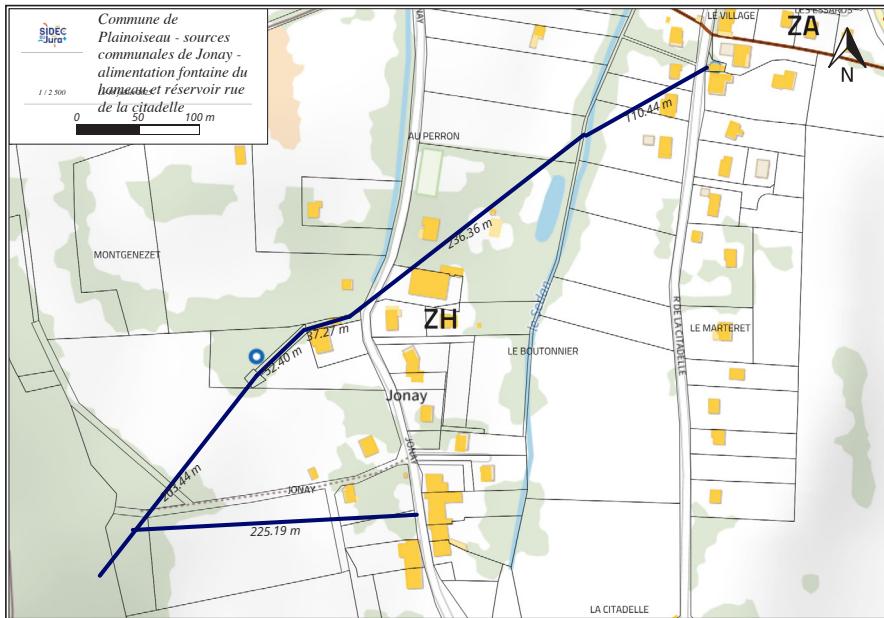


Réunion du 26 avril



Réunion du 24 septembre

## ACTIONS ENVIRONNEMENTALES & CITOYENNES LES SOURCES DU MONT GENEZET



L'avenir sur la ressource en eau du village (sources du Mont Genezet) est de réalimenter les trois fontaines du village dont le volume d'eau, propriété de la commune, n'est plus assuré et mettre en place une véritable police de l'eau avec des périmètres de protection.

Une coloration depuis le captage source Chapoy et depuis la source basse est nécessaire, pour repérer les fuites...

### HISTORIQUE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE PLAINOISEAU

par Gérard Nicolas, Maire honoraire

**En 1848**, le Conseil Municipal :

- considérant que la commune n'a que l'eau du Puits souvent mauvaise et manquant presque à chaque sécheresse,
- considérant que des sources abondantes et de bonne qualité sortent du Mont Genezet, Territoire de la Commune à 600 m du village,
- considérant qu'il serait nécessaire et urgent de desservir le bourg centre,

Demande une subvention au Gouvernement sur un projet estimé à 9 000 Francs.

**Le 14 mars 1851**, M. BIDOZ habitant au château de Voiteur, gendre de Mme MONNIER, cède à la Commune la source située dans sa propriété à Jonay qui s'appelle (Fontaine des marches ou source de Mme Monnier).

La dépense pour l'acquisition de cette fontaine est comprise au projet pour la somme de 330 Francs. Le projet réalisé la même année et l'année suivante comprend un cabinet de captage près de la source, deux Fontaines Lavoir dans le village, l'ensemble étant relié par une conduite de 50 cm en terre cuite glacée à l'intérieur (élément à l'emboîture de 0.60 cm). Cette conduite descend directement du captage jusqu'au village à Travers champs de Jonay au pont de Presles puis à la Fromagerie et aux deux Fontaines.

Le Système fonctionnera pendant un demi-siècle. Au début du XXe depuis quelques années, par temps de sécheresse, un tuyau souple est installé par les pompiers entre le captage de la Source haute ou Source Chapoy et le captage réservoir de la Source basse (au Perron).

**Le 5 juin 1904**, le Conseil Municipal Considérant que les 2 fontaines actuelles existent depuis 1850 sont insuffisantes, que le bétail est beaucoup plus nombreux qu'autrefois, que le mauvais état des tuyaux de ce conduit, en terre cuite, et que la moitié de l'eau se perd en route, décide d'établir un nouveau système avec un château d'Eau (Rue de la Citadelle), des bornes fontaines réparties dans le village desservies par de nouvelles conduites en fonte.

**Le 14 août 1904**, une subvention du Ministère de l'Agriculture de 19 520 Francs représentant 48 % de la dépense est accordée pour la construction de bornes fontaines dans le village. (Georges Trouillot est au Gouvernement).

**Le 15 juin 1912,** le volume d'eau fourni par la source, qui alimente la Commune a baissé, il est devenu insuffisant pour l'alimentation de la population. C'est ainsi que pendant les 5 dernières années, à l'exception de 1910, une conduite a été posée sur le terrain, entre la source Chapoy et le captage de la source basse. Hors la source de Chapoy a un débit normal de 50 litres à la minute, elle n'alimente que le Hameau de Jonay soit 15 habitants. Etant donné qu'en 1911, le Maire était entré en pourparler avec M. Chapoy en vue d'acquérir amiablement au moins une partie de la source, mais le propriétaire s'y est formellement opposé. Le Conseil, considérant que la source Chapoy n'est située qu'à 200 mètres en amont de la Source de la Commune, qu'un débit de 50 litres n'est utilisé que par 15 habitants de la Commune et qu'ainsi on peut conclure qu'un débit de 40 litres/mn n'est pas utilisé alors que tout le reste de la population souffre du manque d'eau.

Pour tous ces motifs il y eut une demande l'expropriation.

M. Chapoy s'oppose, par tous les moyens à la vente de sa source.

**Le 8 juin 1913,** VU le dossier d'enquête publique, le commissaire enquêteur donne un avis favorable.

**Le 4 juillet 1915,** suite au décret du 30 mars 1915 déclarant d'Utilité Publique l'Aménagement de la Source Chapoy et demandant l'expropriation, le Conseil Municipal vote les crédits nécessaires :

- Montant du projet : 4 100 F
- Subvention de l'Etat : 1 680 F
- Reste à charge : 2 420 F

**Le 13 mai 1920,** reprise du projet de la source de Chapoy ajourné pendant la guerre, le Conseil Municipal demande à l'agent voyer TISSOT de revoir le devis.

**Le 20 avril 1921,** le Conseil Municipal approuve les dépenses suivantes :

- Achat de la source de Chapoy : 2 500 F
- Honoraire de l'avocat en charge de l'expropriation : 150 F
- Dépenses d'expropriation : 32 F

**Le 13 février 1933,** le Conseil Municipal approuve le projet d'adhésion au Syndicat des eaux de la Haute Seille.

**Le 25 mars 1933,** le Conseil Municipal approuve l'adhésion définitive et devient par le fait : Membre fondateur de ce Syndicat. Mais cependant avec un régime spécial : la Commune de Plainoiseau continuera à utiliser ses sources contrairement aux Communes du Vernois, le Louverot, Lavigny, Montain, Chille, Villeneuve sous Pymont. Voiteur n'adhère que pour le hameau de Courbeau.

Plainoiseau est desservi depuis le château situé derrière le Château du Pin d'où une conduite de diamètre 100 arrive à la Fontaine aux Loups, où est installé un compteur à partir duquel le syndicat facture l'eau. Ensuite c'est la commune qui gère. La conduite se poursuit jusqu'à Jonay en passant par la Citadelle.

À Jonay, la fin de conduite se situe à la dernière maison au Nord du Hameau (maison Tissot, aujourd'hui Maison Bazenet, la ferme du Perron /ferme Pernot) n'est pas raccordée à la Haute Seille. Elle est alimentée en eau directement sur le Captage de la Source Basse qui se situe à une vingtaine de mètres à l'arrière du bâtiment. Toutes les autres maisons du hameau sont raccordées à la Haute Seille.

L'auteur n'a trouvé aucune traces (écrites) du raccordement de la Source Chapoy à la maison BOUZON CHAPON qui existe depuis de nombreuses décennies. Il a sans doute été effectué à « la bonne franquette », en raison de l'excellente entente qui a régné pendant presque un siècle entre la famille Pernot et la Commune, laquelle a pris fin au décès d'Yvonne, la dernière des trois demoiselles Pernot.

Lors de l'installation du Réseau Neuf à partir de 1986, toutes les Maisons ont été raccordées à la Haute Seille.

## ACTIONS ENVIRONNEMENTALES & CITOYENNES

### SYNTHESE DU PROGRAMME D'ACTION SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE PLAINOISEAU

Depuis quatre ans, la commune de Plainoiseau a engagé l'étude diagnostique de son système d'Assainissement Collectif, avec l'assistance technique et administrative du bureau d'études Territoire Ingénierie du Jura et du bureau d'étude PMM. Vous trouverez ci-dessous le tableau des travaux à réaliser.

#### SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE PLAINOISEAU (39) RAPPORT DE PHASE 4

Ces travaux peuvent être envisagés sur une période de 10 ans au maximum (délai de validité du Schéma Directeur d'Assainissement) et peuvent se décomposer en 3 priorités :

PRIORITES	TRAVAUX	OBJECTIFS
<b>Priorité n°1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation du réseau RUE DE LA CITADELLE (TRONCON E DE L'ITV)</li> <li>• Réhabilitation du réseau RUE DE LA CITADELLE, RUE DU MARTERET (TRONCON A DE L'ITV)</li> <li>• Réhabilitation du réseau MILIEU DU VILLAGE (TRONÇON D DE L'ITV)</li> <li>• Réhabilitation du réseau BAS DU VILLAGE (TRONCON B DE L'ITV)</li> <li>• ITV complémentaire sur partie non inspecté (TRONCON B et C DE L'ITV)</li> <li>• Mise en séparatif Rue de la Citadelle, Rue la Verpillière, Rue du Capitaine Arachart, et rue du puits</li> </ul>	<p><b>Transfert optimum des effluents vers la station d'épuration</b></p> <p><b>Elimination des ECPP/ECM du système d'assainissement</b></p> <p><b>Connaissance de l'état du réseau</b></p>
<b>Priorité n°2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TRAVAUX PONCTUEL RUE DE LA CITADELLE, RUE TROUILLOT</li> <li>• RUE DU CAPITAINE ARRACHART (PARCELLE 0091)</li> <li>• Mise en séparatif Rue Désiré Monnier, Alfred la Bordière, Georges Trouillot, et le quartier derrière la médiathèque</li> </ul>	<p><b>Transfert optimum des effluents vers la station d'épuration</b></p> <p><b>Elimination des ECPP/ECM du système d'assainissement</b></p>
<b>Priorité n°3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CONSTRUCTION NOUVELLE STATION</li> <li>• Mise en séparatif Impasse St Antoine, Bas du village, Rue St Antoine, Rue de Sous-ville</li> </ul>	<p><b>Amélioration du fonctionnement de la lagune</b></p> <p><b>Elimination des ECPP/ECM du système d'assainissement</b></p>

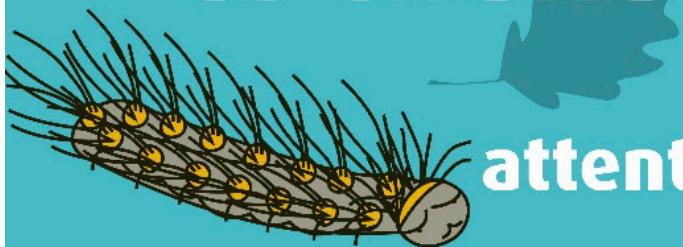
Au niveau financier, cette décomposition aboutit aux priorités fonctionnelles suivantes :

DESIGNATION	MONTANT HT des travaux
Priorité 1 (+ 5 %)	<b>649 416 €</b>
Priorité 2 (+ 5 %)	<b>396 290 €</b>
Priorité 3 (+ 9 %)	<b>983 795 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 361 971 €*</b>

NB : Une majoration est intégrée afin de tenir compte de l'inflation lors du déroulement du programme de travaux.

\* : La somme total diffère de la première estimation causée par l'intégration des prix d'installations de chantiers étant un pourcentage du total de chaque opération.

# Chenilles processionnaires du chêne et du pin :



attention aux poils

Ces chenilles provoquent des réactions allergiques

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid



© ARS Île-de-France / DRA 2012 0002 Photos : Infodéve - Sopra : ariane / lib - sciamino : iStock / iStock.com

Pour plus d'informations, contacter la FREDON :

chenille-risque@fredon-france.fr / 01.53.83.71.73

WEB : <https://chenille-risque.info/>

# ACTIONS CULTURELLES

## RÉSEAU MÉDIATHÈQUE BRESSE HAUTE SEILLE : LE SITE DE PLAINOISEAU FAIT PEAU NEUVE

L'année 2026 sera placée sous le signe de la rénovation pour la médiathèque de Plainoiseau ! Des travaux d'envergure débuteront en janvier pour une dizaine de mois, et prévoient notamment :

- le remplacement des vitrages, et de la toiture (qui présente plusieurs fuites)
- la ré-isolation complète du bâtiment
- le réaménagement intérieur et l'aménagement des abords
- l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Ces opérations, décidées dans le cadre du projet de territoire, permettront d'augmenter significativement les performances énergétiques du bâtiment et d'atteindre les normes BBC rénovation, et de produire une électricité à partir d'énergie renouvelable qui alimentera plusieurs bâtiments de la collectivité. Le confort d'utilisation sera amélioré, tant pour le public que pour le personnel, et les nouveaux aménagements permettront d'élargir l'offre de services proposée aux habitants de Bresse Haute Seille.

La médiathèque Bresse Haute Seille évolue pour mieux vous servir !

Un nouveau chapitre s'ouvre : pendant la durée des travaux de rénovation, la médiathèque s'installe temporairement dans un cadre chaleureux et inspirant, en partenariat avec l'association l'Instand'Art.

Dès le mois de janvier, retrouvez la médiathèque au Colombier des Arts (80 rue St Antoine, accès piéton face à la Mairie de Plainoiseau) où vous pourrez

continuer à profiter de vos services habituels : prêt et retour de documents, accès à une sélection de collections régulièrement renouvelées, et bien sûr, l'accueil souriant de l'équipe.

Les horaires d'ouverture resteront quasi identiques pour faciliter les visites :

- mercredi : 10h-12h / 14h - 17h30
- vendredi : 16h-18h30
- samedi : 14h-17h

Cette période de transition est aussi l'occasion de découvrir une nouvelle dynamique culturelle, avec des animations et des rencontres organisées en collaboration avec des partenaires locaux.

C'est également le moment idéal pour redéfinir ensemble la médiathèque de demain : des espaces repensés, des services innovants, des collections adaptées à vos attentes...

Petits et grands, votre avis compte ! Une série d'ateliers participatifs est en préparation pour imaginer avec vous l'avenir de la médiathèque.

Au programme :

- Les collections : quels livres, films, musiques pour demain ? De nouveaux objets culturels ?
- Les animations : quelles activités pour tous les publics ? Des rendez-vous réguliers ?
- Les usages du bâtiment : comment optimiser et utiliser les espaces ? Des initiatives associatives ou individuelles ?
- L'agencement intérieur et extérieur : une médiathèque toujours plus accueillante et confortable, où il fait bon s'arrêter pour plein de raisons...

Ces ateliers se dérouleront de février à juin 2026. Certains de ces thèmes pourront être approfondis. Les dates, lieux et horaires précis vous seront communiqués très prochainement.

**Envie de participer ou besoin d'informations ?**

Contactez-nous dès maintenant par mail : [mediatheque@bressehauteseille.fr](mailto:mediatheque@bressehauteseille.fr)

Et bien sûr, pendant cette période, les actions « hors les murs » (partenariats avec les écoles, séances bébé lecteur, etc.) se poursuivent, directement dans les établissements scolaires ou dans des lieux adaptés.

### 1,2,3 Jouez – visuel jeux

Courant 2026 dans tous les sites du réseau médiathèque, vous pourrez emprunter des jeux et les utiliser à la maison.

Rapprochez-vous des médiathécaires pour plus de renseignements sur les conditions d'emprunt et retrouvez toutes les informations sur le site : <https://mediatheque.bressehauteseille.fr/>



**À bientôt à la médiathèque !**



## Le COLOMBIER des ARTS-

### EN 2025, AU COLOMBIER DES ARTS

#### Des nouvelles de la bibliothèque humaine

C'est devenu un rendez-vous régulier du premier trimestre de l'année : de janvier à mars, la bibliothèque humaine sillonne le territoire pour proposer aux habitant·es de se former pendant trois jours à la prise de parole. Ils et elles créent un récit à partir de leur vécu et de leur histoire personnelle, qui forcément, vient s'imbriquer dans l'Histoire, celle avec un grand H. Bref, ils et elles deviennent livres humains et à l'issue du stage, c'est le moment tant attendu de la restitution publique. Si au départ ce projet s'est fait la main avec la commune de Plainoiseau et s'est perfectionnée depuis 2018, la bibliothèque humaine est maintenant itinérante. C'est à Ménétru-le-vignoble qu'elle s'installe en 2025, et qu'elle se réinstallera en 2026. Rendez-vous donc pour un stage du 18 janvier au 22 février, et une restitution publique, le samedi 28 mars 2026. Et comme depuis plusieurs éditions, les livres humains sont et seront à réécouter en podcast sur Radio Campus Besançon. Mais l'expérience ne s'arrête pas là, puisque la bibliothèque humaine lance une version « hors les murs » pour faire découvrir le concept en dehors du territoire Bresse Haute Seille.

#### De nouveaux ateliers ont fait leur entrée au Colombier

collecte les envies et prend la température pour Chaque année au mois de juin c'est la fête des ateliers. La fête des ateliers, c'est quoi ?

Comme un gala, c'est l'occasion pour les 80 adhérent·es de clôturer la saison en beauté : le moment idéal pour se laisser porter par les créations de l'atelier d'écriture, de s'évader en musique au rythme de la danse ou de la chorale, de découvrir les histoires contées par les marionnettes et l'atelier théâtre ! Bref, c'est une journée pour découvrir le travail des habitants et habitantes du territoire Bresse Haute Seille qui, toute l'année, ont participé aux ateliers aux côtés de nos artistes associé·es.



Mais c'est aussi pendant cette fête que notre équipe collecte les envies et prend la température pour la saison prochaine. Et c'est ainsi qu'en septembre 2025, nous avons reconduit tous les ateliers : la chorale joyeuse et foireuse, les plumes du Colombier (atelier d'écriture), les mouvementé·es (atelier danse), les cabanes indociles (atelier théâtre et écriture utopiste) et les échos latinos (atelier musique et chant d'Amérique Latine). Et ils sont complets !

Alors, il ne nous reste plus qu'à vous donner rendez-vous le samedi 13 juin 2026 pour la prochaine fête des ateliers, où vous pourrez découvrir toutes ces superbes expérimentations artistiques, et qui sait... vous donner envie de nous rejoindre en septembre !

#### Et toujours des résidences

Tout au long de l'année, des artistes et compagnies continuent de venir créer a u cœur des murs du Colombier des Arts.

Parfois, ils et elles dévoilent des bribes de leur travail : ce sont les sorties de résidence, l'occasion pour l'équipe artistique de parfaire son projet et de dévoiler les coulisses de la création au public ; et aussi, l'occasion pour le public de découvrir les artistes, d'échanger avec eux et elles, et de leur faire leurs retours.

Cette année, des sorties de résidences ont eu lieu en hors des murs du Colombier des arts, en itinérance pour proposer des espaces toujours plus adaptés aux projets artistiques.

En 2025, ce sont 11 compagnies qui ont été accompagnées et parfois certaines reviennent plusieurs fois, tissant ainsi un vrai lien partenarial : le Collectif La Fugue, la cie Super super, Lucile Coda, la cie Le cri du moustique, la cie Truelle Destin, le trinôme Gaëlle Hauger, Charlotte Dumez et Caroline Pageaud, la cie Les îles voisines, la cie La dernière maison du village, Magnétophonie, la cie Animal mou.

Et en 2026, c'est reparti !

Toute l'équipe du Colombier des Arts

Contact : [contact@lecolombierdesarts.fr](mailto:contact@lecolombierdesarts.fr)

06 08 68 54 25

## ACTIONS CULTURELLES

### INAUGURATION DE LA FRESQUE REALISEE PAR NATHALIE NOVI

La commune de Plainoiseau, où l'espace accordé à la culture et à l'art est majeur, a inauguré le vendredi 23 mai 2025 la magnifique fresque réalisée par l'artiste Nathalie Novi, peintre illustratrice.

Cette œuvre, toute en douceur, représente deux enfants ouvrant symboliquement une cage à oiseaux. Elle est orientée idéalement sur notre place de la mairie et le chemin de l'école, invitant au voyage et à la réflexion. Elle a été pensée et réalisée ainsi par l'artiste, soutenue par une amie fresquiste.

L'œuvre de Nathalie Novi, ancienne habitante de la commune et résidant toujours en Bresse Haute Seille, est une parfaite réussite et le témoin de la forte volonté de Monsieur le Maire, Daniel Bondier, et de la municipalité, d'apporter son soutien aux artistes.

L'accès à l'art en milieu rural est un enjeu majeur de notre société apportant tout son concours au vivre ensemble.

« Alors que le sujet, la forme, la ligne s'adressent d'abord à la pensée, la couleur n'a aucun sens pour l'intelligence, mais elle a tous les pouvoirs sur la sensibilité »-Eugène Delacroix

Avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental du Jura, représenté, le jour de l'inauguration par sa vice-présidente, Madame Christelle Morbois.



**MARCHÉ DE NOËL AU MIJELI**



# PORTRAITS



## BAPTISTE CANARD

### REMISE DE L'INSIGNE DES DIX ANS DE PORTE-DRAPEAUX

Daniel Bondier, maire de Plainoiseau, a demandé par courrier au directeur de l'Office Départemental de l'ONACVG l'attribution de la décoration de porte-drapeaux. Dans ce courrier, il précise : « Sa présence est un engagement fort et permanent aux services de notre devoir de mémoire ».

Baptiste Canard est porte-drapeau des anciens combattants de Plainoiseau, depuis l'âge de 16 ans. Et c'est avec conviction qu'il est présent aux cérémonies patriotiques organisées dans sa commune.

Mais on peut également le voir lors d'événements autour de Lons ou à la ville préfecture. Animé du devoir de mémoire et de la reconnaissance qu'il doit aux anciens combattants, il donne de son temps, autant que faire se peut, pour présenter le drapeau de la section locale lors des diverses cérémonies. Le 14 juillet 2017, il a eu l'honneur d'être retenu pour assister au défilé et participer à la journée nationale des jeunes porte-drapeaux organisée par l'ONACVG. "

« Cet insigne, cette récompense marque les dix ans d'une tâche plus ingrate qu'il n'y paraît. Celle de porte-drapeau implique de rester de longues minutes tant sous le soleil que sous la pluie ou dans le froid. Pourtant, vous accomplissez cette mission, car c'en est une. Vous êtes là, fidèles à l'engagement que vous avez fait de rendre hommage à nos disparus en portant fièrement le drapeau d'une association patriotique. Sans vous, que seraient nos célébrations ? Cet insigne que vous allez à présent arborer sur vos baudriers, vous honorerà parmi d'autres porte-drapeaux, et vous gagnerez le respect de ceux qui vous salueront. Mais vous seuls saurez ce que représente pour vous, cet écusson doré. Vous l'avez tant mérité. Vous pouvez en être fier. Tout comme je le suis de vous le remettre aujourd'hui » extrait du discours de Monsieur Albert Wolf lors de la cérémonie de remise de la récompense le samedi 6 décembre 2017 à Lons-Le-Saunier.

Félicitations Baptiste.



## MARION PROTET

Je m'appelle Marion Protet, j'ai 23 ans, Plainoisienne depuis 2013 mais j'ai toujours eu de la famille dans le village.

Après le bac je suis partie étudier à Sciences Po Lyon, j'ai aussi fait une année à l'étranger, en Norvège. Mon année d'études en Norvège a été passionnante. C'était enrichissant de pouvoir vivre dans une autre pays, m'immerger dans une autre culture et rencontrer des étudiants du monde entier. Je ne peux que recommander une telle expérience qui fait gagner en maturité et en ouverture sur les autres !

Je suis diplômée cette année d'un master en Affaires Européennes.

Depuis la rentrée, j'ai rejoint la classe prépa intégrée de l'INSP (ex ENA) pour préparer les concours de la Haute Fonction Publique.

Je pense que j'ai toujours eu le goût du service public, de l'intérêt général.

Et sans mentir, je pense que le fait d'avoir été membre du conseil municipal des jeunes du village (CMJ) lorsque j'étais collégienne, a fait naître un premier goût de l'engagement et une sorte d'éveil citoyen.

Aussi, même si je ne suis plus autant dans le Jura qu'avant, je tiens quand même à y être engagée. Je fais partie de l'association « Du Jura aux Grandes Ecoles » qui promeut l'égalité des chances et accompagne les lycéens du Jura pour qu'ils osent et ne s'autocensurent pas dans leur orientation académique. L'association intervient dans les lycées du Jura et propose du mentorat aux élèves pour les accompagner dans leur orientation post-bac afin de répondre à leurs nombreuses questions mais aussi les encourager à poursuivre vers des parcours longs ou sélectifs.

# INFORMATIONS

## J'AI 16 ANS, JE ME RECENSE

### Recensement citoyen obligatoire

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire.

#### Quels avantages ?

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC ou une attestation provisoire «en instance de convocation» (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet :

- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

#### Où effectuer le recensement citoyen ?

- à la mairie de votre domicile.



## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle.

Un décret publié au journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

**Rappel :** le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeurs, de sexes différents ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer en mairie.

## MAIRIE DE PLAINOISEAU

- Le lundi matin de 10h00 à 12h00
- Le mardi après-midi de 17h00 à 19h00
- Le mercredi matin de 10h00 à 12h00
- Le vendredi après-midi de 14h30 à 16h30

Le Maire ou l'un de ses Adjoints peuvent également vous recevoir uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du secrétariat.

Exceptionnellement en dehors des permanences, en laissant vos coordonnées auprès de la secrétaire de mairie, le Maire vous recontactera.

## POUR PRENDRE CONTACT

- Par téléphone : [03 84 25 32 39](tel:0384253239)  
 Par E-mail : [mairie.plainoiseau@wanadoo.fr](mailto:mairie.plainoiseau@wanadoo.fr)  
 Par courrier: 350 rue Georges-Trouillot  
 39120 PLAINOISEAU  
 Sur le site internet : [www.plainoiseau.fr](http://www.plainoiseau.fr)

## JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin.

**Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :**

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attaché avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- de sa qualité de contribuable
- de sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

## LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

### Tarifs :

- 300 Euros le week end (mise à disposition des clés le vendredi soir et restitution le lundi matin)
- 100 Euros la journée ou la soirée du lundi au jeudi
- 1/2 tarif pour tous les habitants de la commune (une fois par an)

Les obligations inhérentes à toute location :

- Facturation des consommations électriques réelles
- Chèque de 1 400 Euros de caution
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- États des lieux d'entrée et de sortie

Il est rappelé que toute sous-location est formellement interdite et que les gestionnaires des salles ont tout pouvoir pour juger la recevabilité d'une demande.

### CONTACTS POUR LA SALLE DES FÊTES

- Salle polyvalente :

Mairie de Plainoiseau - 03 84 25 32 39  
- [mairie.plainoiseau@wanadoo.fr](mailto:mairie.plainoiseau@wanadoo.fr)

### CONTACTS POUR L'ESPACE CULTUREL INTERCOMMUNAL

- Le Colombier des Arts :

Association L'InStand'Art au 09 52 87 62 76  
ou [lecolombierdesarts@gmail.com](mailto:lecolombierdesarts@gmail.com)

## JEUX



### Devinette

Connaissez-vous le nom de cet arbre ? Il fait de beaux fruits orange au mois d'octobre. On doit les cueillir après la première gelée, quand ils sont presque blêts ! Il y a plusieurs variétés. Attention, certains fruits sont très astringents ! Même en confiture ! D'autres sont succulents, et plein de vitamine C.

### Cache-cache cartes

À l'occasion d'une soirée entre amis, Daniel a pris un jeu de cartes et a placé 3 cartes côté à côté, puis il les a recouvertes de 3 autres cartes comme ci-dessous.

Il a alors proposé à ses amis de trouver les 3 cartes cachées à l'aide des indices suivants :

- Une dame recouvre une autre dame
- Un cœur recouvre un valet
- Il y a un 7 mais il ne se trouve pas sous le 8.
- Il y a deux trèfles
- Une carte rouge se trouve sous une autre carte rouge



### La cueillette

Lors d'une animation Nature organisée par le CPIE, Anne Marie a fait une cueillette de champignons et tente de compter les espèces différentes. Pouvez-vous l'aider dans sa tache ?



# COMMÉMORATIONS



**8 MAI 1945 - 8 MAI 2025 ... 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DES ALLIÉS SUR L'ALLEMAGNE NAZIE**



Cérémonie du 8 mai 2025

À Plainoiseau, comme partout en France, ce 8 mai 2025, Monsieur Daniel Bondier, Maire de la commune, et Monsieur Gilbert Guillemot, responsable de la section locale des Anciens Combattants, ont convié les habitants aux commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La présence d'enfants à nos côtés ce matin est un symbole fort du nécessaire Devoir de Mémoire et de transmission. Merci également à nos deux porte-drapeaux.



Cérémonie du 11 novembre 2025



# ÉTAT CIVIL 2025

## ILS SONT NÉS

Lili COSTENTIN  
Martin GAUTHIER  
Isaac BOUSSA

22 février  
16 octobre  
23 octobre

## ILS SE SONT UNIS

BOURGEOIS Romain / BERNARD Caroline  
GAUTHIER Yvan / PERRARD Catherine  
BINET Benjamin / TREUVEY Pauline  
CANARD Romain / CLAVELIN Aurore

26 avril  
10 mai  
12 juillet  
25 octobre

## ILS SE SONT PACSÉS

MEGARD Emilien et RIBBES Ilona  
MARTIN-SISTERON Félix et SERMET Agathe

15 juillet  
9 octobre

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

MANDRON Paule épouse VIANNAY  
MILLET Joël  
RINCK Blanche épouse BATREY  
EUVRARD Mathilde épouse REMY  
KAISER Yvonne épouse WALKOWIAK

17 mai  
29 mai  
5 juin  
17 juillet  
19 octobre

## ASSOCIATIONS DU VILLAGE

### Association de chasse

Sébastien Comte — 06 81 47 64 71

### Les coureurs du Mont Genezet

Alain Ponton — 06 27 22 61 73

### L'InStand'Art

Espace Culturel Le Colombier des Arts  
Pauline Matteoni (coordinatrice) — 06 08 68 54 25  
Thomas Marcos (président) — 09 52 87 62 76

### APE (Association des Parents d'Élèves)

Fanny Marie (présidente)

### Equi-Genezet

[Julien Abt - equigenezet@gmail.com](mailto:julien.abt-equigenezet@gmail.com)

### Section locale des anciens combattants

Président Gilbert Guillemot  
Trésorier Sylvain Pellicioli — 06 08 57 77 22  
Secrétaire Jean Philippe Curnillon — 06 89 75 36 14

### Tremplin Zik Assoc

Céline Lacroix — 06 74 94 01 49  
[tremplinzik.assoc@gmail.com](mailto:tremplinzik.assoc@gmail.com)

La cueillette : il y a 10 espèces différentes.  
de carreau et un vallet de trèfle.

Cachette-cachette cartes : de gauchette à droite, il y a un 7 de trèfle, une dame de plateau et un vallet de trèfle.

Devinette : Plaque minier dont le fruit est le kaki.



Meilleurs voeux 2026

